



**Mercredi 5 février 2020 – N°562**

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS  
Abonnement annuel en mairie : 18 € pour un envoi à chaque numéro  
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : [accueil.mairie@broons.fr](mailto:accueil.mairie@broons.fr) Site Internet : [www.broons.fr](http://www.broons.fr)



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Inscription sur la liste électorale

Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant chaque scrutin. Les prochaines élections seront les élections municipales. Elles auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars 2020.

**Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale avant le vendredi 7 février 2020.** Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

### Election : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale pour les élections municipales, vous avez la possibilité de donner procuration à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter dans une gendarmerie, dans un commissariat de police ou au tribunal dont dépend son domicile ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

Si l'électeur ne peut pas aller au bureau de vote à cause de son état de santé, il peut demander qu'une personne de la gendarmerie se déplace chez lui pour établir la procuration.

**Attention au délai postal, la procuration doit être arrivée au plus tard, la veille du scrutin avant 12h00.**



## Toute la population de BROONS sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2020

**BROONS**, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte de données tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. **BROONS est recensée en 2020.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2020. Mesdames Brachet, Buhot-Ferrieu, Dersoir, Guillard, Lemoine sont les agents recenseurs qui sillonneront la commune et elles vous remettront la lettre officielle concernant le recensement.

Les habitants pourront remplir leur questionnaire sur Internet, ce qui garantira l'anonymat des données collectées sinon les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 15 février 2020. **Votre réponse est importante**, la qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

**Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.96.84.60.03.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

## FESTIVITES EN FEVRIER (Salle des Fêtes)

Samedi 8: loto avec Dom Animation, Association sportive Broons/Trémeur.

Dimanche 9 : thé dansant avec Jean-Pierre RAULT, club de l'Amitié Lanrelas.

Dimanche 16 : théâtre avec la troupe de Plumaugat, Amicale Laïque Broons.

## ÉTAT-CIVIL

Décès :

**22/01/2020 :**

Mme Bernadette MÉHEUST  
née COUËPEL, 27 rue de la Barrière,  
81 ans.

**24/01/2020 :** Mme Germaine COUDÉ  
née DAGORNE,  
2 rue du 19 Mars 1962, 94 ans.

**31/01/2020 :**

Mme Marie BASSET née DESRIAC,  
2 rue du 19 Mars 1962, 89 ans.

## POUR MEMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi :  
9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi  
de 14h à 17h. Tél. : 02.96.84.70.56

Dinan Agglomération :  
02.96.87.14.14

Gendarmerie : lundi de 14h à 18h,  
mercredi et samedi de 8h à 12h et de  
14h à 18h. Tél. : 02.96.84.60.17

## Nouveau lotissement situé à l'Artillerie

La mairie met en vente 23 lots. Ces lots, allant de 310 m<sup>2</sup> à 573 m<sup>2</sup>, sont vendus au prix de 59 € le m<sup>2</sup>.

Les plans sont disponibles en mairie. Il est possible de mettre une option sur un lot. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le service urbanisme de la mairie.

Il reste 2 lots à vendre au lotissement de Bellevue : le lot 4 (566 m<sup>2</sup>) et le lot 5 (500 m<sup>2</sup>) au prix de 55 € le m<sup>2</sup>.

---

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Médiathèque

**Du 8 janvier au 12 février, venez voir l'exposition de photographies « les oiseaux de nos jardins » de Bretagne Vivante :** à la rencontre des oiseaux de nos jardins : grive, mésange, moineau ou encore pinson pour s'émerveiller et pour mieux les connaître.

**Mercredi 5 février :** de 14h à 16h : atelier tricot. Débutant ou confirmé, rejoignez d'autres amateurs en toute convivialité. Ouvert à tous.

**Mercredi 12 février :** à 16h : ciné surprise pour les 6-8 ans. Sur inscription.

#### OISCL – PIJ

Le Point Information Jeunesse ouvre ses portes le samedi de 10h à 13h. Tu es jeune, tu as une question, un projet, besoin d'un peu d'aide ? Nous sommes là pour t'écouter...

#### Amicale Laique

L'Amicale Laique de Broons organise une représentation de la pièce « une histoire à dormir debout », interprétée par la troupe du Théâtre à Plum de Plumaugat, le **dimanche 16 février** à 14h30 à la salle des fêtes de Broons. Entrée : 6 €. Gratuit pour les moins de 10 ans.

#### Démarchage téléphonique intempestif

Vous en avez assez des sollicitations commerciales par téléphone, particulièrement en ce moment concernant les travaux d'isolation et de rénovation de vos habitations.

Pour couper court à ces pratiques et alors que l'Assemblée nationale va prochainement discuter d'une proposition de loi sur le démarchage téléphonique, l'UFC-Que Choisir, en partenariat avec d'autres Associations (ADEIC, AFOC, ALLDC, CSF, CNAFAL, Familles de France, Familles Rurales, UNAF), lance une pétition en ligne pour appeler les parlementaires à interdire, PUREMENT ET SIMPLEMENT, cette pratique.

N'hésitez pas à signer cette pétition en allant sur l'adresse suivante : [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org) - rubrique « démarchage téléphonique : Interdisons le fléau ». C'est facile et rapide à effectuer et cela pourra vous permettre de donner une réponse à ce problème. Merci également de ne pas oublier de confirmer votre signature en cliquant sur le lien, dans le courriel qu'ils recevront en retour, pour qu'elle puisse être prise en compte.

---

### ASSOCIATIONS

#### Comité des Fêtes – Carnaval

Nous rappelons le **défilé des enfants du samedi 7 mars**.

Ce défilé est ouvert à tous les enfants costumés et se clôturera par un petit bal disco à la salle des fêtes.

Une réunion d'information aura lieu **le lundi 10 février** à la maison des associations à 20h 30. Tous les parents qui ont des enfants qui souhaitent participer à ce défilé sont invités.

## D-marche

L'OISCL met en place une nouvelle cession du **programme D-marche** le vendredi 14 Février 2020 à la maison des associations à Broons.

Ce programme s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans désirant augmenter leur nombre de pas au quotidien.

D-marche est un programme de prévention visant à améliorer ou maintenir son capital santé grâce à la marche. Il s'agit de convertir son temps libre ou son temps de déplacement en temps santé.

Nous vous proposons une présentation interactive durant laquelle sera remis à chacun un outil d'évaluation simple et ludique : un podomètre un peu particulier...

Groupe de 15 personnes (Inscription obligatoire).

Renseignements et inscription :

OISCL Sstéphanie Le Garnec : **02 96 84 73 36**

---

### ENTREPRISES

#### Symphonie florale

Un an déjà que nous vous accompagnons, pour vos moments de joie, pour vos heureux événements, pour célébrer vos fêtes, et pour honorer vos êtres aimés.

A cette occasion, un tirage au sort est organisé.

Un bulletin de participation est mis à votre disposition chez votre fleuriste, 2 rue de la Gare à Broons les 14 et 15 février 2020.

A gagner : 1 coffret week-end ou activité, 2 lots « surprises » confectionnés par nos soins

#### Restaurant le Midi Vin Broons

Le restaurant sera ouvert le vendredi 14 février 2020 pour la Saint Valentin. Il sera également ouvert le dimanche 23 février.

Le restaurant sera fermé du 1<sup>er</sup> au 9 mars inclus.

Pensez à réserver.

**Tél : 02.96.41.03.97.**

#### Christelle coiffure

Le salon de coiffure sera fermé du 24 au 29 février 2020.

---

### PETITES ANNONCES

#### A vendre :

\*Chaudière gaz ELM Leblanc Megalis, peu servi, neuve 1490 €, vendu 700 €, **06.41.35.24.35.**

\*Canapé en cuir beige, salle à manger complète, verrière, bibliothèque, le tout 200 €, **02 96 84 62 90.**

#### A louer

\*5 Chambres d'hôtes « le bonheur est en Bretagne » à Rouillac, **07.82.10.61.44.**

#### Perdu :

\*Petite chienne Jack Russel, blanche avec une petite tache marron sur l'oreille, récompense, **06.85.31.25.17.**